



Demander d'asile et j'ai le mariage bientôt

Par **Karim1994**, le **05/07/2017** à **17:10**

Bonjour,

Je suis demendeur d'asile ' mon cas il est encore en étude , je vie avec une françaises et bientôt on vas se marier , as que y'aura des problème après a la préfecture ? , et as que j peux avoir la carte séjour après le mariage et je bloque l'asile !!

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **05/07/2017** à **18:07**

bonjour,

le mariage avec une française ne donne pas droit automatiquement et immédiatement à un titre de séjour.

voyez avec votre mairie si elle ne fait pas de difficultés pour vous marier.

salutations

Par **morobar**, le **06/07/2017** à **08:29**

Bonjour,

Préparez bien votre visite à la mairie, car vu d'ici il s'agit d'un mariage gris et la mairie va certainement faire appel aux services du procureur de la république.